



Toute l'Info Europe en Guyane

N°5 - Janvier 2017



LE COMITÉ DE SUIVI INTERFONDS 15-18 NOVEMBRE 2016

Le comité de suivi des fonds européens se réunit à raison de deux rendez-vous annuels afin de faire un point sur la programmation mais aussi un état des lieux des différents projets financés.

Ce dernier est composé de membres de la commission européenne, des ministères concernés, d'autorités locales et publiques, des partenaires économiques et sociaux. Comme convenu à l'assemblée plénière de juin 2016, certains membres du comité se sont rendus sur le territoire du Haut Maroni afin de mieux appréhender les réalités et les besoins de notre territoire face aux exigences européennes. Ils ont découvert la commune de Maripasoula, et ont découvert les villages environnants d'Elahé, Taluen et Twenké.

Durant quatre jours, les participants ont enchaîné réunions techniques et visites «terrain». Des projets émarquant sur du FEDER, du FEADER et du FSE ont été visités. Ils ont pu découvrir les problématiques rencontrées par les stagiaires du centre de formation, visiter des exploi-



tations agricoles, la centrale hybride de Taluen et être à l'écoute de porteurs de projet en matière de guide touristique. Un des moments forts a été la rencontre du Gran Man Amaipoti qui leur a brossé un tableau sur les contraintes quotidiennes que rencontrent les amérindiens pour un bon développement de leur village. Le comité de suivi s'est achevé le vendredi 18 novembre 2016 par une assemblée plénière à la CTG en présence des différents partenaires.

A cette occasion, le Préfet de Guyane, Martin Jaeger et le Président de la CTG, Rodolphe Alexandre ont procédé à la signature la convention subvention globale FSE. ■

De multiples visites Maripasoula-Elahé-Taluen-Twenké



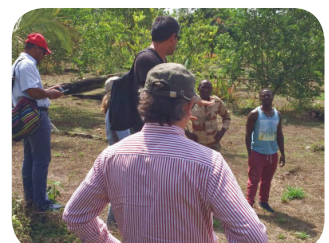
Présentation d'une borne fontaine dans le village d'Elahé



Présentation dispositif SIEG à Maripasoula - Equinoxe formation



Visite de la centrale hybride à Taluen

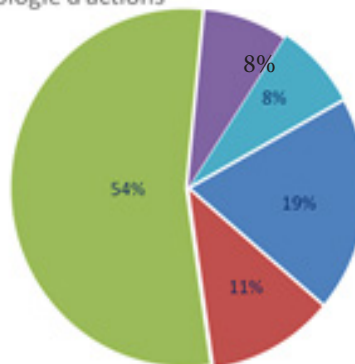


Visite d'une exploitation agricole financée par le Feader à Maripasoula

La subvention globale FSE



Typologie d'actions



Accompagnement personnalisé de jeunes

Lutte contre le décrochage scolaire par le sport, l'informatique

Plan de formation des salariés, soutien à la création d'activité, coopératives d'activités et d'emploi

Accompagnement global

Actions de mise en réseau

L'État a délégué à la Collectivité Territoriale de Guyane la gestion d'une partie de l'axe 4 du PO FSE Guyane Etat pour agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur insertion sociale. Le montant de cette convention s'élève à 22,5 M d'euros, soit 8% de l'enveloppe FSE Etat. Cette mesure vise non seulement les chômeurs mais également les inactifs soit plus de 10 000 personnes à accompagner à l'horizon 2023.

Un réseau rural régional un outil d'échanges pour les acteurs du monde rural



Dans le cadre du comité de suivi, la présence de la commission européenne en Guyane a permis le lancement du **Réseau Rural de Guyane** pour la programmation 2014-2020. Ce réseau est une plateforme d'échanges mais également une mise en commun des compétences et expériences des acteurs du monde rural (organismes publics, secteurs publics, privés, associatifs...)

Ce réseau répond à une obligation européenne et est financée par le Feader (Fonds européen agricole pour le développement

rural). Il se base sur une implication volontaire des acteurs ruraux et est animé par les services de la CTG. De nombreuses réunions de concertation composées d'agriculteurs, associations, entreprises et administrations, dans les différentes communes de Guyane, ont permis de définir les thématiques d'action adaptées aux besoins du territoire. L'assemblée générale a été l'occasion d'entériner ces points et de faire une présentation large du réseau (contexte, cadre d'action, gouvernance et animation). ■

Focus

LEADER

Pour rappel, la mesure Leader finance des projets à destination des zones rurales. Chaque GAL (Groupe d'Action Locale) définit une stratégie. Les stratégies de développement local des 5 GAL ont été validées lors du comité de sélection Leader. Parmi les axes prioritaires de ces groupes, on retrouve la valorisation des patrimoines et cultures des Savanes, le développement d'une économie sociale et solidaire endogène et territorialisée, la priorité à l'occupation des jeunes ou encore l'accompagnement des acteurs du développement et l'amélioration du cadre de vie... Les porteurs peuvent désormais déposer leurs dossiers auprès des GAL correspondants.

Zoom

Aide au fret

Vous êtes porteurs de projet et vous avez formulé une demande de subvention examinée lors du Comité de Programmation Europe du 23 novembre 2016. Si votre dossier a reçu un avis favorable, pour bénéficier de l'aide, vous êtes invités à télécharger le dossier de paiement ainsi que la notice explicative et les annexes.

Le Pôle Affaires Européennes de la CTG se tient à votre disposition dès le début de l'année 2017 afin de vous accompagner en cas de difficultés de renseignement du dossier de paiement.

Contact: fondseuropeens@ctguyane.fr

ITI : Un Comité de Programmation Europe Local (CPEL)



Contacts:

Cellule ITI Saint Laurent

5, rue du Lieutenant colonel Chandon
Natasha Colom
0594340334
n.colom@saintlaurentdumaroni.fr
Fax: 0594 34 03 49

La ville De Saint Laurent du Maroni est une commune à fort enjeu. Avec une population à croissance exponentielle (1ère commune en nombre d'habitants à horizon 2020) et des retards structurels en matière d'infrastructures, la signature de convention d'un Investissement Territorial Intégré (ITI) en avril 2016 entre la municipalité et la CTG était primordial pour accompagner l'essor de celle-ci. Ce sont 30 M d'euros qui sont dédiés à cette commune pour la programmation 2014-2020. Le premier Comité de Programmation Europe Local (CPEL) dans le cadre de l'ITI s'est donc tenu le 28 novembre 2016 à Saint Laurent. 5 projets structurants ont reçu un avis favorable du CPEL. La ville de Saint-Laurent pourra ainsi bénéficier de nouvelles voies de liaison entre la rue Lafontaine et la ZAC Saint Maurice (zones 4 et 7), d'un ouvrage hydraulique sous la RN1 et de voies de liaison entre la zone 7 et la rue Paul Castaing dans le quartier des Malgaches.

Un prochain CPEL pourrait se tenir en 2017. Une communication large sera faite à destination du grand public sur le territoire afin de présenter la stratégie de l'ITI et les procédures. ■

10^{ÈME} RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE FRANCE-BRÉSIL

Le Pôle Affaires Européennes a participé à la 10^{ème} réunion de la commission mixte de coopération transfrontalière qui s'est tenue les 6 et 7 décembre 2016. L'objectif principal de cette réunion est de renforcer l'attractivité de la Guyane et de l'Amapa.

4 séquences ont guidé ces deux jours de travaux. La première séquence portait sur les liaisons internationales et le désenclavement. Un échange intéressant sur les questions entre ces zones frontalières avec l'ouverture du pont sur l'Oyapock, les modalités de circulation des zones frontalières, par le biais du transport aérien, l'accès au numérique et l'organisation maritime, sans oublier la circulation des personnes (régime de visa, questions migratoires...).

Développer l'attractivité régionale vise à créer une dynamique d'échanges et attirer de nouveaux investisseurs. Les



réflexions ont ainsi porté sur le développement économique de ces zones en matière de commerce, d'investissement, d'agriculture... Le cadre juridique (traités) et le soutien financier de l'Europe via le PCIA (Programme de Coopération Interreg Amazonie) étaient au coeur des discussions. Cet outil de coopération européenne transfrontalière représente une enveloppe de 18 millions d'euros divisée en 2 volets transfrontalier et transnational. Outre l'axe mobilité transport de ce programme d'autres domaines peuvent bénéficier de ce soutien européen : les patrimoines naturels et culturels, la santé et le social et la compétitivité des entreprises. Parallèlement, il y a un véritable travail partenarial qui doit être mené concernant les problèmes de sécurité et de dé-

fense, afin d'aboutir à une harmonisation de certaines procédures pour conduire à un partenariat efficace entre nos 2 pays.

Dans le but de définir les orientations et axes de travail, un conseil du fleuve se tiendra plusieurs fois dans l'année. A l'issue de cette 10ème réunion de coopération transfrontalière, il a été annoncé que le pont de l'Oyapock serait ouvert dès le début de l'année 2017. ■



POINT SUR LA PROGRAMMATION CPE

La programmation atteint 20% en 2016. Une année riche avec 9 AMI lancés notamment dans les OS (objectifs spécifiques) recherche, innovation, compétitivité dans les entreprises, biodiversité, et un renforcement en matière d'information et d'accompagnement aux porteurs de projet. De nombreux projets retenus dans les secteurs de l'hébergement touristique, d'aides aux entreprises d'agro-transformation, le BTP, l'énergie et les projets de recherche en santé publique.

Le plan de compensation des surcoûts des entreprises du secteur de la pêche a permis d'accompagner une dizaine d'entreprises pour un montant de 5,7 M d'euros en 2016. Il est à noter qu'en matière de coopération, le projet du grand port maritime (cabotage) a lui aussi été soutenu par des fonds européens à hauteur de 140 000 €. En terme de FSE, les SIEG permettent de mettre en place des formations professionnelles à destination des chômeurs inactifs des communes éloignées.



Réunions à venir

26 janvier 2017 : session d'information AMI tourisme

31 janvier 2017 : session d'information AMI innovation

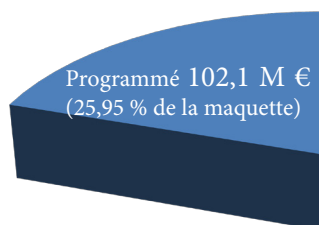
Durant ces réunions, les porteurs retenus seront informés de la suite à entreprendre. Si nécessaire, ils pourront être reçus par l'instructeur FEDER en charge de l'OS relatif à l'AMI.

Clôture de l'AMI bioressources le 17 janvier 2017 à 12 heures

RAPPEL:

A partir de la réception du courrier de notification d'avis favorable de l'AMI en question, le porteur de projet dispose en moyenne d'un délai d'un an pour déposer son dossier au PAE afin d'être présenté au CPE.

FEDER-FSE



111 projets financés

FEADER



132 projets financés

Les fonds européens sur les réseaux sociaux



Retrouvez désormais les fonds européens sur Facebook, Twitter et Instagram sur lesquels vous pourrez bientôt voir des photos de projets financés et sur You tube des vidéos et témoignages de porteurs de projets entre autres !

Cette présence s'intègre dans une stratégie de communication digitale du PAE. Un nouveau rapport avec les porteurs de projets de façon ludique et interactive pour mieux connaître l'action de l'Europe en Guyane est mis en place. Vous êtes invités à suivre toute l'actualité des fonds européens, des appels à manifestations d'intérêt et des appels à projets sur les réseaux sociaux. ■

Facebook : se connecter à partir de son compte facebook en marquant [EuropeenGuyane](https://www.facebook.com/EuropeenGuyane)

Twitter : <https://twitter.com/EuropeEnGuyane>

UN CHIFFRE, UNE INFO

330

C'est le nombre de porteurs de projet reçus au PAE (Pôle Affaires Européennes). Plus de 80 % des

projets recueillis relèvent du fonds FEDER pour les secteurs suivants : tourisme, aides aux entreprises et micro entreprises, service à la personne...

La majorité de ces porteurs se sont positionnés sur des AMI (appel à manifestation d'intérêt).

PUBLICATION : COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE
Pôle Affaires Européennes (PAE)

CONCEPTION - RÉDACTION : K. Clet- G. Larance

CRÉDITS PHOTOS : PAE

CONTACTS : Pôle Affaires Européennes - Les Verrières de la Madeleine
2260 route de la Madeleine - 97 300 Cayenne
georgia.larance@ctguyane.fr